

\* LA TRIBUNE, 1 septembre 2010, 3

## LUTTE À L'ÉVASION FISCALE DANS LA RESTAURATION

## Un petit module, un gros impact

GILLES FISETTE

gilles.fisette@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — Le petit module d'enregistrement des ventes que Québec impose aux restaurateurs d'ici novembre 2011 risque d'avoir un gros impact et pourrait même obliger des restaurateurs à changer de métier.

À prime abord, explique le restaurateur Daniel Schoolcraft alors qu'il était interrogé à ce sujet, hier midi, il faut se réjouir de la décision de Québec d'obliger les restaurateurs à installer un tel module qui surveillera leur système de facturation et mettra des bâtons dans les roues de ceux qui pratiquent l'évasion fiscale.

«Un tel système va mettre une fin au système de double facturation que l'on retrouve notamment dans le fast-food et qui nous livre une concurrence déloyale», a signalé M. Schoolcraft, un homme d'affaires qui est à la tête de restaurants Subway ainsi que du restaurant Da Toni.

Pour les restaurants faisant partie d'une chaîne ou pour les restaurants bien établis, la mesure gouvernementale ne posera pas de problème. Le restaurateur devra déboursier un certain montant mais cette somme est minime.

On calcule que chaque module coûte 1000 \$. Ce montant est assumé par le gouvernement du Québec qui y consacrera en-

viron 39 millions \$. Le module sera distribué gratuitement aux 19 000 et quelque restaurateurs du Québec.

Par contre, le restaurateur devra payer pour que ce module s'adapte à son système de facturation. Cette dépense sera compensée à 80 pour cent par l'État si le restaurateur l'installe avant le 31 mars 2011. Pour les retardataires, la subvention baissera à 40 pour cent.

**« Ça va nous coûter un peu plus cher comme administration mais le résultat en vaut la peine. »**

«Pour les restaurants sous bannière ou pour les restaurants qui ont déjà des systèmes informatisés, l'adaptation sera facile et peu dispendieuse. Par contre, il y a nombre de restaurants à Sherbrooke comme ailleurs au Québec qui n'ont pas de système informatisé, en partant. Ils devront faire face à une dépense plus importante pour se conformer à la nouvelle règle. Je pense que certains ne pourront le faire et quitteront la restauration», a avancé M. Schoolcraft.

Au Restaurant Demers, le copropriétaire, Serge Lemieux, n'hésite pas quand on le ques-

tionne sur le sujet.

«Je suis cent pour cent d'accord avec l'implantation de ces modules», a-t-il déclaré.

Il explique qu'il est certes regrettable que tout le monde doive payer parce que certains ne respectent pas l'obligation de déclarer tous les revenus et de payer les taxes en conséquence. Mais, ajoute-t-il, c'est le prix à payer pour que l'on puisse mettre fin à l'évasion fiscale.

«Une telle mesure est susceptible de mettre fin à la concurrence déloyale que pratiquent ces commerçants peu honnêtes. Ça va nous coûter un peu plus cher comme administration mais le résultat en vaut la peine», a-t-il commenté.

Par ailleurs, dans un tout autre ordre d'idée, l'Association des restaurateurs du Québec invite tous les restaurateurs de l'Estrie à l'activité de 5 à 7 qu'elle organise au Club de golf de Sherbrooke, le mardi 14 septembre, à compter de 17h.

Intitulée ARQ Contact, cette activité veut permettre aux restaurateurs et à leurs fournisseurs de se rencontrer. Il sera aussi question des réalités socioéconomiques et des enjeux actuels de la restauration.

Les membres du conseil d'administration de l'ARQ seront présents afin de répondre aux questions et écouter les préoccupations des restaurateurs de l'Estrie.